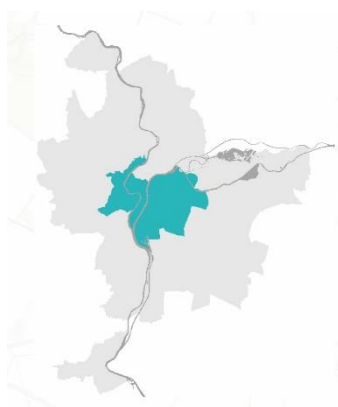


Portrait de territoire

& zoom sur les politiques de solidarité
de la Métropole de Lyon

Conférence territoriale des maires
Lyon Villeurbanne



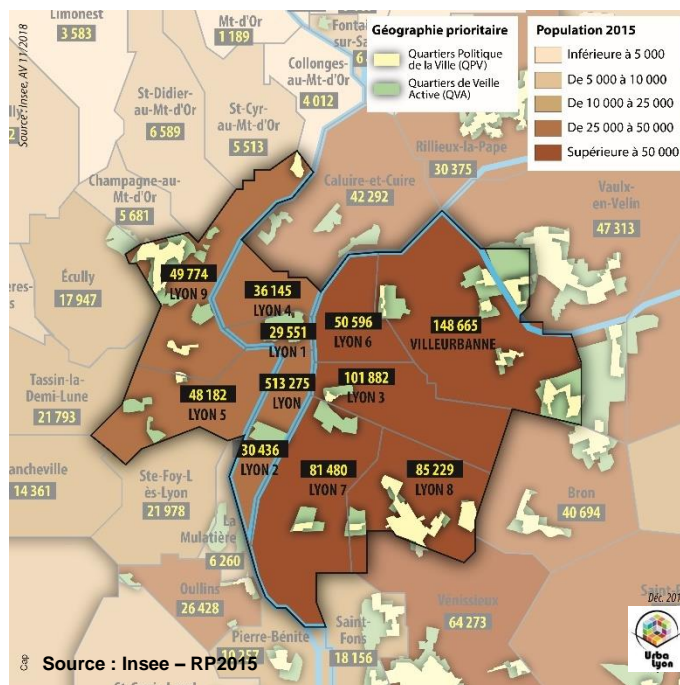
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES
SERVICES DE PROXIMITE

ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA
METROPOLE

DEFINITIONS ET SOURCES



Sources et définitions

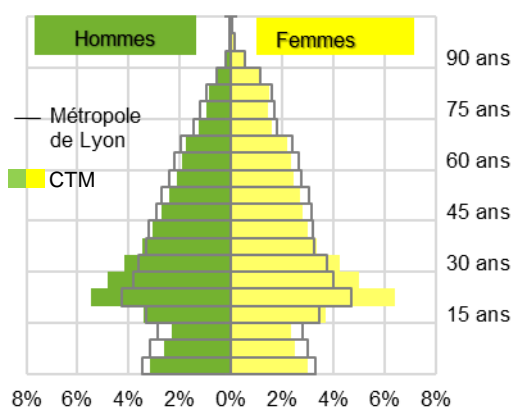
Les astérisques (*) renvoient aux définitions page 13.

Les nombres entre parenthèses (compris entre 1 et 31) font référence aux sources des données page 14.

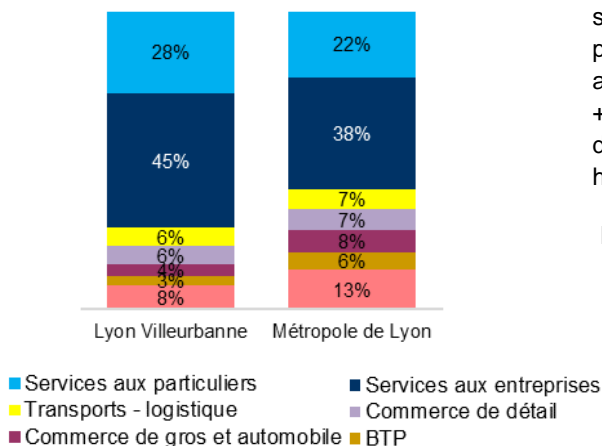
L'attractivité est la capacité d'un territoire à attirer et à retenir des populations.

Les indicateurs retenus ici concernent les champs économique (emplois, secteurs d'activité, création d'entreprises), démographique (croissance de la population) mais aussi la qualité de l'environnement, le niveau de desserte en transports en commun ou encore les prix immobiliers.

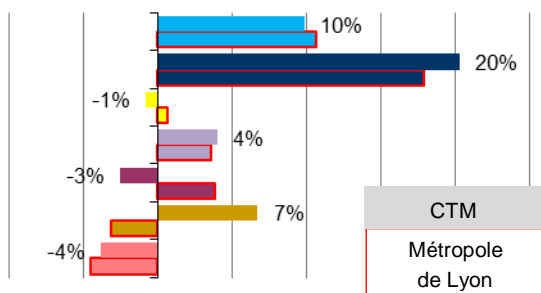
Pyramide des âges en 2015 (1)



Emplois salariés privés par secteur en 2017 (2)



Évolution 2012-2017 des emplois salariés privés par secteur d'activité en % (6)



ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Ce que l'on peut retenir :

- Une dynamique démographique soutenue, portée par le solde naturel
- Les services, moteurs de la croissance économique
- Les prix de l'immobilier les plus élevés de la Métropole.
- Une attractivité forte liée aux nombreux emplois et à la présence de grands pôles universitaires.
- Un bassin qui bénéficie d'une capacité hôtelière importante.
- Un réseau dense de transports collectifs

Une dynamique démographique toujours soutenue

Avec 662 000 habitants en 2015, Lyon et Villeurbanne accueillent près de la moitié de la population de la Métropole de Lyon.

Entre 2010 et 2015, la population du territoire a progressé à un rythme annuel de 1%, soit 6 500 habitants supplémentaires par an en moyenne.

Cette dynamique démographique est principalement liée au solde naturel largement excédentaire (+0,9%/an). Le solde migratoire apparent est de 0,1%/par an illustrant des entrées et des sorties du territoire en nombre presque équivalent.

Au sein de Lyon Villeurbanne, la dynamique démographique a été plus soutenue dans Lyon (+1,2%/an) et particulièrement dans les 7^e et 8^e arrondissements (respectivement +2,7% et +1,6%). A Villeurbanne, le taux de croissance atteint +0,5%/an (soit 700 habitants supplémentaires par an en

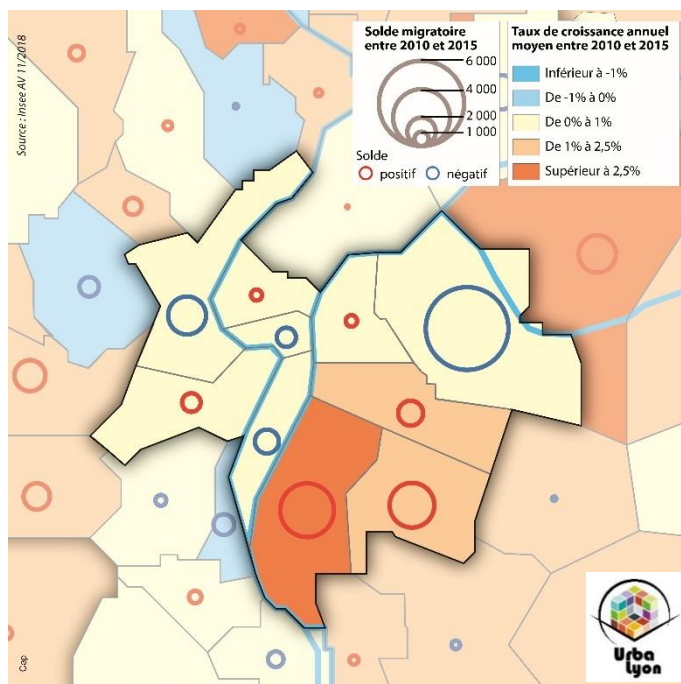
moyenne). Le solde naturel largement excédentaire compense un solde des entrées - sorties très déficitaire (de l'ordre de -1 150 /an). Le nombre des individus quittant la commune est donc sensiblement plus élevé que celui de ceux qui viennent s'y installer. Le 1^{er}, le 2^e et le 9^e arrondissements sont également dans cette situation de perte d'attractivité. A l'inverse, le 7^e a été, de loin celui qui a attiré le plus de nouveaux habitants avec +1,6% de croissance annuelle liée au solde migratoire.

Un pôle d'emplois majeur, parmi les plus dynamiques, porté par les services

Lyon Villeurbanne compte 305 000 emplois salariés privés fin 2017, soit plus de la moitié (52%) des emplois. Le bassin de vie compte par ailleurs 88 000 postes salariés publics soit près de deux tiers du total métropolitain (64%).

Les services sont au cœur du tissu économique du bassin de vie. Les services aux entreprises concentrent

Évolution de la population et solde migratoire apparent* (2010-2015) (1)



45 % des emplois, contre une moyenne métropolitaine de 38%. Les services aux particuliers sont également surreprésentés avec 28 % des emplois contre 22 % en moyenne dans la Métropole.

Entre 2012 et 2017, l'emploi salarié privé a progressé de 11,3% dans la conférence (+31 000 emplois sur 5 ans), soit 3 points de plus qu'à l'échelle de l'ensemble de la Métropole (+8,3%). Les services aux entreprises ont été particulièrement dynamiques avec 23 400 emplois supplémentaires en 5 ans (+20%).

Les prix de l'immobilier les plus élevés de la Métropole

En 2017, le prix moyen de vente des logements collectifs dans l'ancien s'élève à 3 407 €/m² dans la conférence (3 069 €/m² dans la Métropole). Villeurbanne affiche le prix moyen le plus bas et Lyon 2^e, le plus élevé.

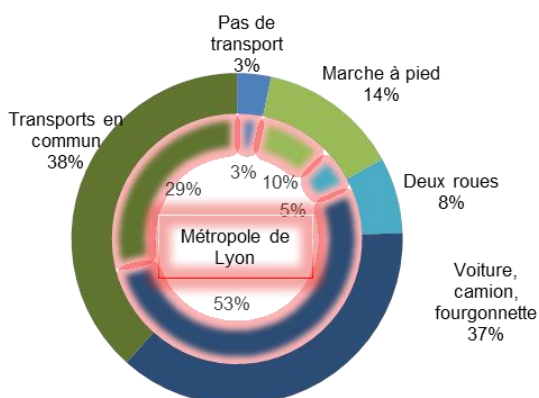
L'évolution des prix en 5 ans des appartements de type T3 atteint +4,7% (trois fois plus que l'évolution métropolitaine).

Un pôle universitaire et touristique majeur

En 2016, les établissements d'enseignement supérieur de la conférence accueillent en leur sein 130 000 étudiants, soit 194 étudiants pour 1 000 habitants, pour une moyenne métropolitaine de 116.

Le bassin de vie jouit également d'une importante offre hôtelière avec 117 hôtels en 2018, pour une capacité totale de plus de 8 000 chambres.

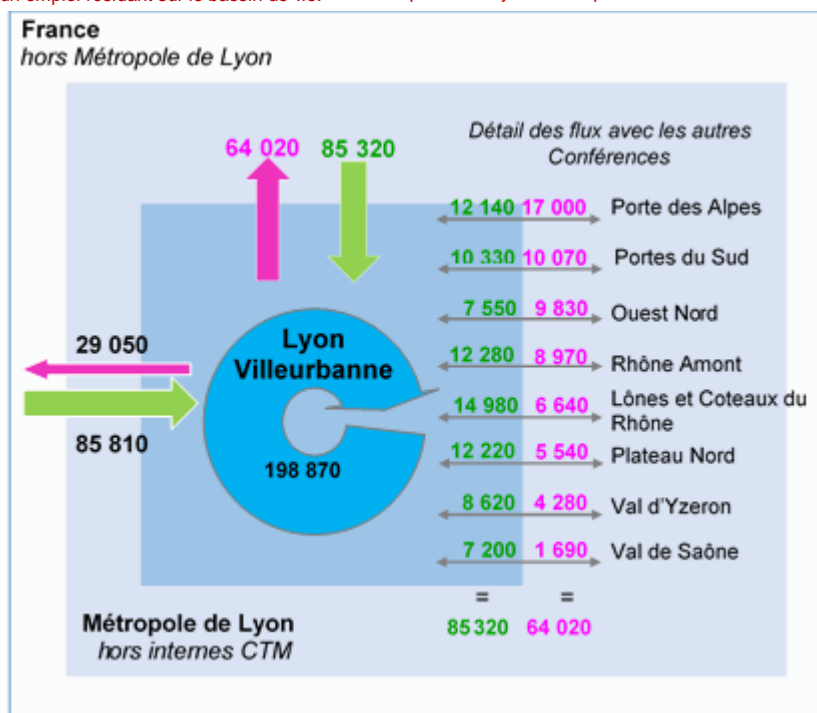
Les modes de déplacement principaux pour aller au travail en 2015 (1)



	Lyon Villeurbanne	Métropole de Lyon
Dynamique démographique	Population en 2015 (1)	1 370 678
	Tx de croissance annuel moyen 2010-2015 (1)	+1,1%
	Solde naturel 2010-2015 (%) (1)	+0,9%
	Solde migratoire apparent* 2010-2015 (%) (1)	+0,2%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2017 (2)	577 784
	Evolution des emplois salariés privés sur 5 ans (2)	+8,3%
	Nombre postes salariés publics (29)	138 200
	Part d'emplois publics (29)	21,1%
	Nombre d'entreprises (6)	110 421
	Tx de création d'entreprises en 2017 (6)	18%
Nature, environnement, écologie	Tx d'artificialisation* en 2015 (5)	58%
	Evolution du tx d'artificialisation 2010-2015 (en pts) (5)	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2016 (au lieu d'enseignement) (7)	159 390
	Etudiants pour 1000 hab (7)	116
	Nb d'hôtels en 2018 (23)	211
	Nb de chambres d'hôtel en 2018 (23)	13 773
Foncier et immo.	Tx de construction* 10 ans (1) (8)	15
	Prix / m ² des logements collectifs anciens en 2017 (9)	3 069
	Prix / m ² des logements collectifs anciens de type T3 en 2017 (9)	2 875
	Evolution 2012-2017 du prix / m ² des logements collectifs anciens de type T3 (9)	+1,5%
Déplacements	Nb total de km de voies cyclables (11)	653
	Dont réseau structurant* (11)	310
	Population desservie par les TC (11)	95%

Migrations domicile-travail en 2015 (1)

46% de navetteurs parmi les actifs ayant un emploi résidant sur le bassin de vie. **32%** des emplois du bassin de vie occupés par actifs ayant un emploi résidant en dehors.



Clé de lecture : Dans le cas de Lyon Villeurbanne, 64 020 habitants sortent de Lyon Villeurbanne pour aller travailler dans une autre Conférence. Parmi ceux-ci, 17 000 se déplacent vers la Porte des Alpes.

*un navetteur est une personne en emploi travaillant en dehors de son bassin de vie de résidence.

INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

L'objectif de cette partie est d'appréhender les caractéristiques socioéconomiques de la population

pour cerner les besoins réels des habitants en difficultés parmi les familles, les jeunes, les personnes âgées, handicapées.... Les questions de mixité (générationnelle, sociale, culturelle) et de cohésion sociale et territoriale sont également au cœur de cette partie,

Jusqu'à 60% d'écart de niveau de vie

Le niveau de vie médian s'élève à 1 875 €/UC/mois à Lyon et à 1 605 €/UC/mois à Villeurbanne, contre une moyenne de 1 777 €/UC/mois dans la Métropole.

Au sein du bassin de vie, les écarts de revenus sont importants. Les habitants de Villeurbanne, du 9^e et 8^e arrondissement, disposent des revenus les plus modestes en deçà de la moyenne métropolitaine. Dans ces communes, la pauvreté touche une personne sur 5 (environ 21%), contre une moyenne de 16% dans la Métropole.

A l'inverse, les habitants du 4^e, 2^e et surtout du 6^e arrondissement affichent les revenus les plus hauts (jusqu'à 2 460€/UC/mois) et des taux de pauvreté deux fois plus faibles (inférieurs à 12%).

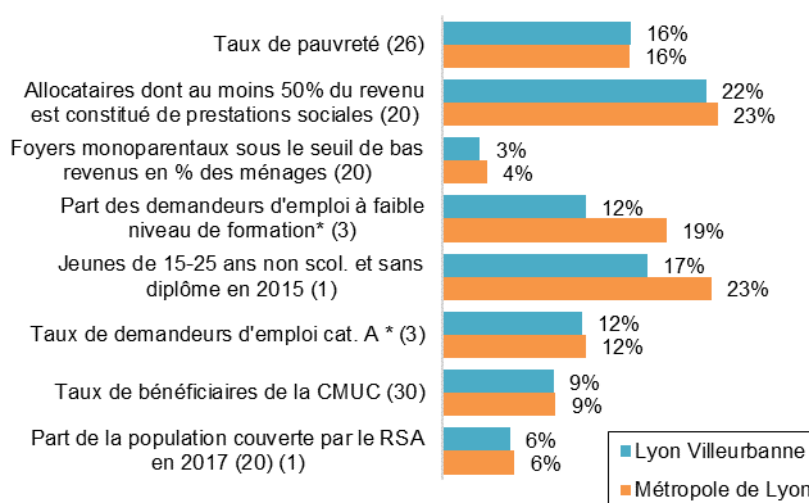
Lyon Villeurbanne se distingue de la Métropole par des demandeurs d'emploi et des jeunes globalement plus diplômés qu'en moyenne dans la Métropole

Si le bassin de vie présente des indicateurs sociaux avec des valeurs proches de celles de la Métropole, la part des personnes sans diplôme y est beaucoup plus réduite à la fois parmi les jeunes et parmi les demandeurs d'emploi. En 2015, 12% des demandeurs d'emploi ont un faible niveau inférieur à un CAP-BEP (19 % dans la Métropole). La part des jeunes sans diplôme parmi les moins de 25 ans sortis du système scolaire atteint 17% en 2015 (23% dans la métropole). Les indicateurs sociaux sont bien évidemment corrélés au niveau de vie et leurs niveaux sont plus préoccupants dans les communes les plus modestes comme Villeurbanne ou Lyon 9^e.

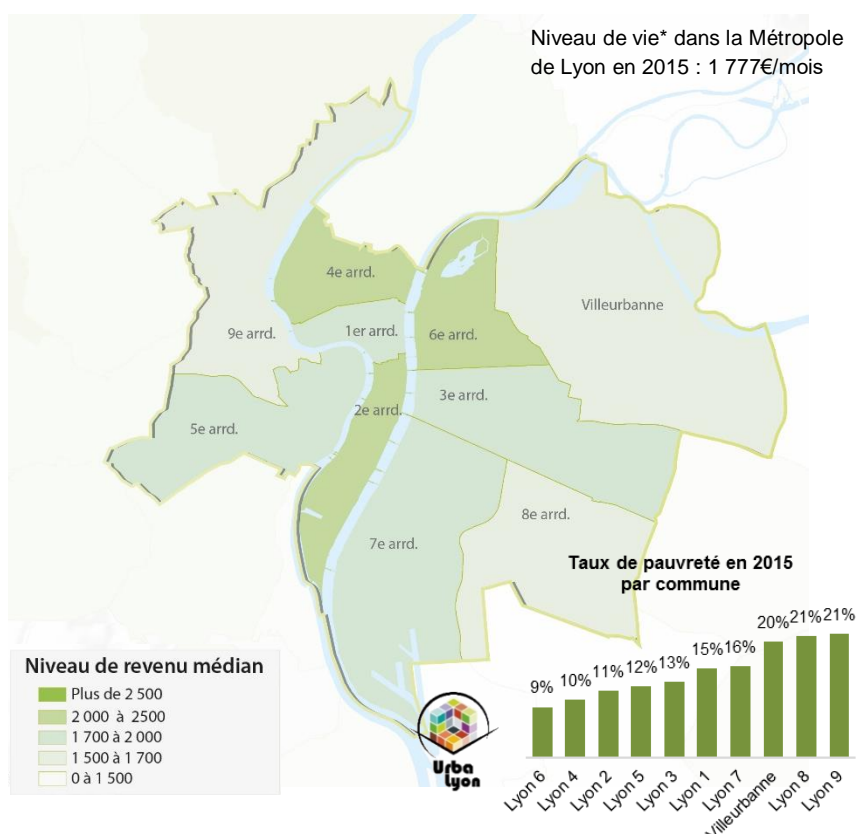
Ce que l'on peut retenir

- Des niveaux de revenus très hétérogènes
- Des indicateurs sociaux comparables à la moyenne métropolitaine
- Une forte présence des personnes vivant seules
- 8% de la population vit dans un QPV
- Une population aux niveaux de qualification et de formation relativement élevés

Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



Niveau de vie* en 2015 (26)



Les personnes seules : près de la moitié des ménages

48% des ménages de la conférence sont des personnes vivant seules, une part bien supérieure à la moyenne métropolitaine (41%). Dans le 7^e, arrondissement qui accueille beaucoup d'étudiants, la part atteint 53%.

Les familles sont, elles sous-représentées. 18% des ménages du bassin de vie sont des couples avec enfants, soit 6 points de moins que la moyenne métropolitaine (24%). Les couples avec enfants sont davantage concentrés à Villeurbanne (21%) et les 4^e et 9^e arrondissements de Lyon. Les familles nombreuses privilégient Villeurbanne, les 8^e et 9^e arrondissements comme lieux de résidence probablement en raison des niveaux des prix plus abordables mais aussi de la typologie du parc immobilier (présence de grands logements, de logements sociaux).

La taille moyenne des ménages de la Conférence est de 1,9 personne, pour une moyenne de 2,2 à l'échelle de l'ensemble de la métropole.

Une population active plus qualifiée

La population active locale se distingue par des niveaux de qualification plus élevés que la moyenne métropolitaine. La Conférence compte plus de cadres et moins d'ouvriers.

En 2015, 29% des actifs du bassin de vie appartiennent à la catégorie des cadres, contre une moyenne de 24% dans la Métropole.

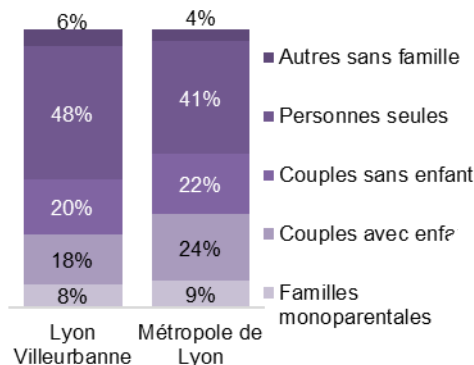
Inversement, 12% des actifs relèvent de la catégorie des ouvriers, pour une moyenne métropolitaine de 16%.

7% de la population de la Conférence habite un quartier politique de la ville (QPV)

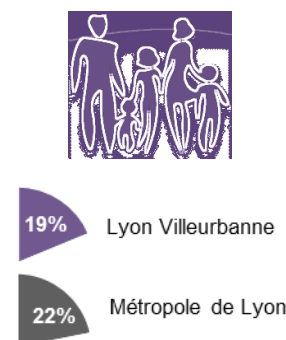
Le bassin de vie compte 21 quartiers en politique de la ville inscrits dans la géographie prioritaire du contrat de ville Métropole de Lyon (2015 – 2020) dont 15 quartiers politiques de la ville (QPV) et 6 quartiers en veille active (QVA).

La part de la population vivant en QPV est plus importante dans la Métropole (12%). Au sein de la conférence, la part de la population habitant un QPV est de 10% à Villeurbanne. Elle atteint à 22% à Lyon 9^e et à Lyon 8^e.

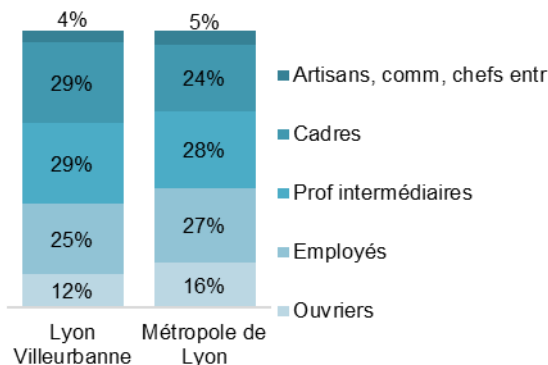
Typologie des ménages en 2015 (1)



Les familles nombreuses en 2015 (1)



CSP des actifs en 2015 (1)



		Lyon Villeurbanne	Métropole de Lyon
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2015 (1)	1,9	2,2
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville (QPV) (4)	8%	13%
	Taux de couverture de la population par la CAF	56%	56%
	Part des mineurs dans la population en 2015	19%	22%
	Evol. (2010-2015) part des mineurs en points	+0,1	+0,3
Insertion et emploi	Tx de natalité* en 2015 (1) (21)	15	15
	Demandeurs d'emploi ABC* en 2017 (3)	64 272	127 448
	Part de demandeurs d'emploi de très longue durée	21%	30%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC* (2012-2017) (3)	21%	23%
Dépendance et handicap	Tx de demandeurs d'emploi (cat. A) dans la population active	12%	12%
	Indice de vieillissement 2015 (1)	62	63
	Part des 75 et plus en 2015 (1)	7,6%	8,1%
Santé	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2014 (1)	51%	46%
	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) pour 100 000 habitants (27)	179	172
	Tx de bénéficiaires du programme "MTdents" en 2013 (24)	20%	27%
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2013 (55-74 ans) (24)	44%	44%
Sport	Population couverte par le régime général sous traitement antidiabétique en 2013 - nb pour 100 000 hab. (24)	4 022	4 681
	Nb de licences sportives rapporté à la population 2015 (25)	21%	23%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2017 (18)	88%	86%
	Tx de retard à l'entrée en 6e en 2017 (18)	10%	11%

DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITE

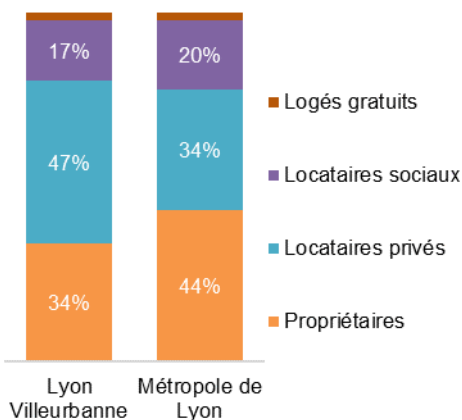
Cette seconde partie s'intéresse à l'offre et à la diversité des équipements et logements présents sur le territoire.

Les indicateurs retenus concernent l'habitat, mais aussi la densité médicale ou la présence d'équipements sociaux, éducatifs, culturels, liés à la petite enfance, aux personnes âgées ou à destination des personnes handicapées.

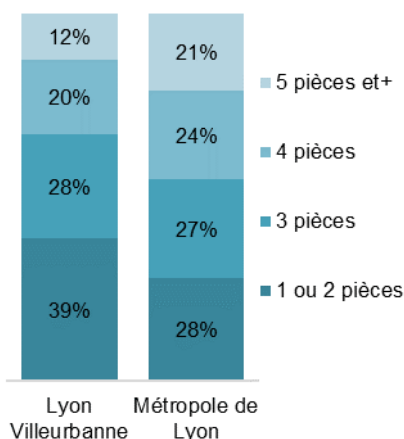
Ce que l'on peut retenir

- Le plus fort taux de locataires privés parmi les bassins de vie métropolitains
- Les logements de petite taille, fortement représentés
- Un territoire bien doté en médecins et en structures d'accueil pour personnes âgées ou dédiées à la petite enfance
- Un tissu associatif important, mais un taux d'équipement sportif faible
- Un pôle universitaire et touristique majeur

Statuts d'occupation des résidences principales en 2015 (1)



Typologie des résidences principales en 2017 (1)



Un parc de logements dominé par le segment locatif privé

Près de la moitié des ménages (47%) sont locataires dans le secteur privé contre 34% dans la Métropole.

Un tiers des ménages sont propriétaires de leur résidence principale (44% dans la Métropole) et cette part oscille entre 28% dans les 2^e et 7^e arrondissements et 46% dans le 5^e.

En 2017, d'après l'inventaire SRU, Lyon Villeurbanne compte 74 900 logements locatifs sociaux soit 21,7% des résidences principales (taux inférieur de 5 points au taux métropolitain). Le taux SRU varie du simple au triple entre le 6^e (11 %) et les 8^e et 9^e arrondissements (35 % et 33 %).

Des logements de petite taille

Accueillant davantage de personnes seules et de ménages de petite taille, le tissu résidentiel est composé quasi-exclusivement d'appartements. Les maisons ne représentent que 3% des résidences principales (17 % dans la Métropole).

39% des logements sont de type T1 ou T2, soit 11 points de moins qu'en métropole (28%) et ce taux atteint jusqu'à 48 % dans les 1^{er} et 7^e arrondissements.

A l'inverse, les grands logements

comprenant 5 pièces ou plus sont sous-représentés : seulement 12 % des résidences (21% en métropole).

Le taux d'équipements destinés aux personnes âgées est également élevé. On compte 130 places en EHPAD pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus, contre une moyenne de 119 en Métropole.

Un territoire bien doté en généralistes et en structures d'accueil pour personnes âgées

Lyon Villeurbanne compte 117 médecins généralistes pour 100 000 habitants soit la plus forte densité de la Métropole équivalente à celle observée dans Ouest Nord. Le taux atteint 220 médecins pour 100 000 habitants dans le 2^e arrondissement. Villeurbanne et le 4^e sont les moins bien dotés avec des ratios inférieurs à 80.

Avec 8,8 places pour 1000 habitants, la capacité d'accueil en structures pour personnes handicapées est légèrement plus élevée qu'à l'échelle de l'ensemble de la métropole lyonnaise (8,3). Le 9^e est de loin l'arrondissement qui offre le plus de places rapportées à la population (21,6 en 2019 soit 1 076 places qui représentent un cinquième de l'offre de Lyon Villeurbanne).

Petite enfance : une offre en accueil collectif supérieure à la moyenne métropolitaine

Le territoire dispose d'une capacité totale en crèches de 7 623 places soit 54 % de l'offre métropolitaine. Si l'on ajoute les enfants scolarisés de deux ans (près de 900 en 2017 dont la moitié est à Villeurbanne), on obtient un ratio théorique d'une place pour trois enfants de moins de 3 ans dans des structures collectives. C'est l'un des ratios les plus élevés de la Métropole derrière Ouest Nord et Val de Saône (38).

À cela s'ajoute la capacité d'accueil des assistantes maternelles qui s'élève à plus de 12 100 places en 2017, soit 42 % de l'offre métropolitaine.

Moins d'équipements sportifs, plus d'associations

La conférence compte 18 équipements sportifs pour 10 000 habitants, ce taux est inférieur à la moyenne métropolitaine (24).

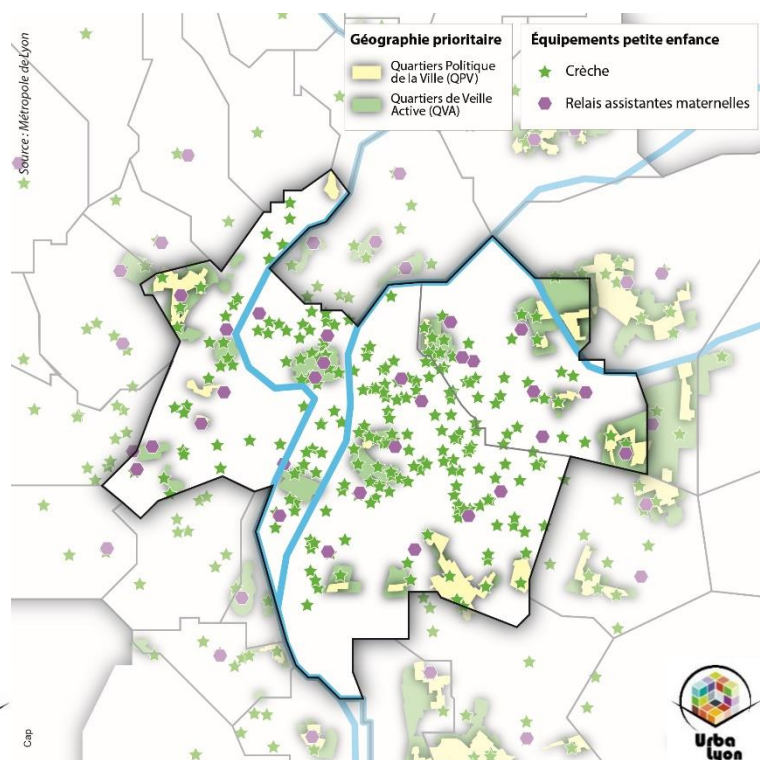
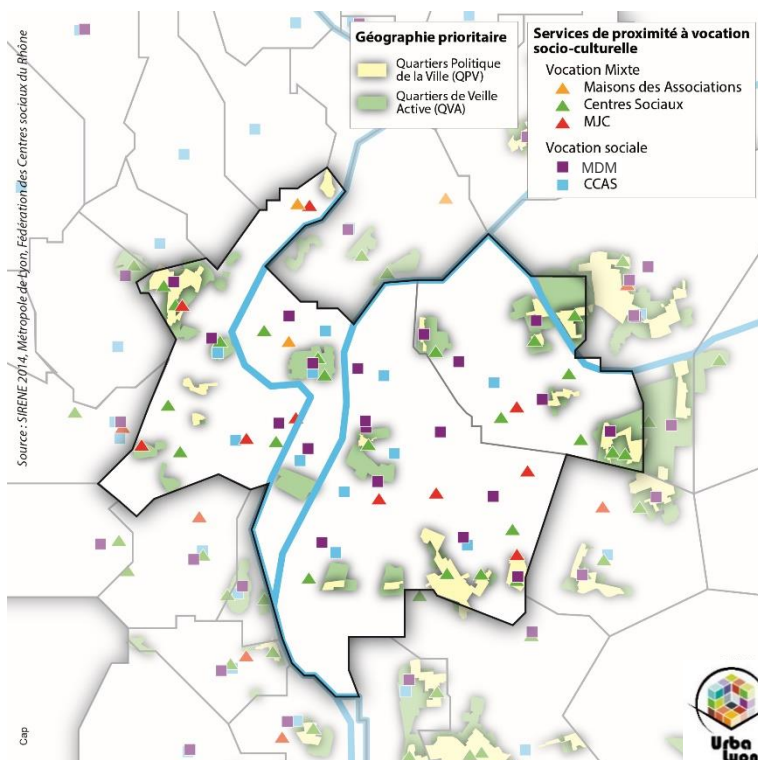
Le tissu associatif est en revanche très développé sur le territoire (35 associations pour 10 000 habitants, contre 27 dans la Métropole de Lyon).

	Lyon Villeurbanne	Métropole de Lyon
--	----------------------	----------------------

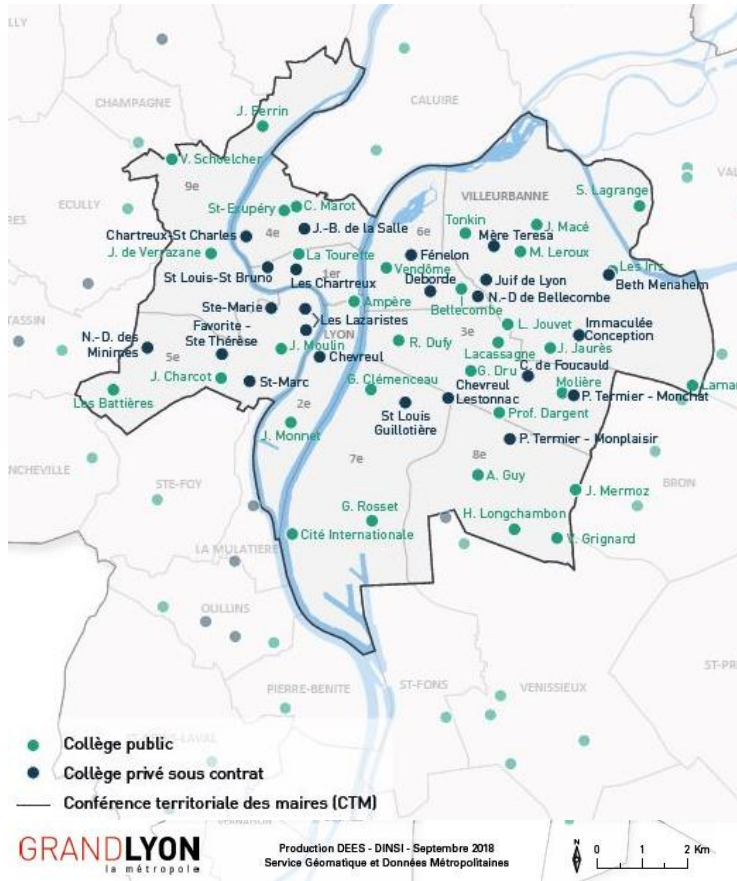
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2015 (1)	3,1	3,6
	Part des maisons parmi les logements en 2015 (1)	3%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2017 (13)	74 928	158 317
	Tx de logements sociaux SRU en 2017 (13)	21,7	26,7
	Pression sur la demande de logement social	6,9	5,7
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2017 (18)	893	2671
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2017 (22)	12 095	29 126
	Nb de places en crèches en 2017 (22)	7 623	14 182
Insertion et emploi	Nb de places en structures collectives* pour 100 enfants de moins de 3 ans (18) (22) (1)	33	30
	Nb de SIAE* par commune en 2015 (14)	34	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2017 (1) (15)	130	119
	Nb de places en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants (1) (15)	8,8	8,3
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants (31)	117	103
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (16)	132	132
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (1) (17)	18	24
	Nb d'associations pour 10 000 habitants (6)	35	27
Educ.	Nb de collèges publics en 2016 (18)	33	80
	Nb de collégiens, rentrée 2017 (18)	18 603	44 482

Les services de proximité à vocation sociale

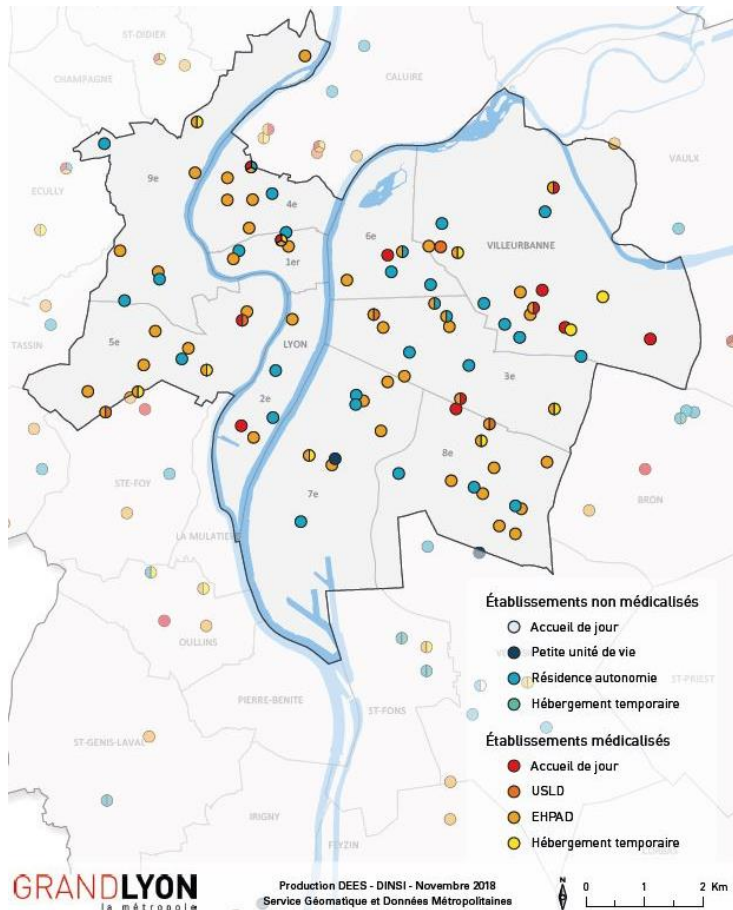
Les équipements de la petite enfance



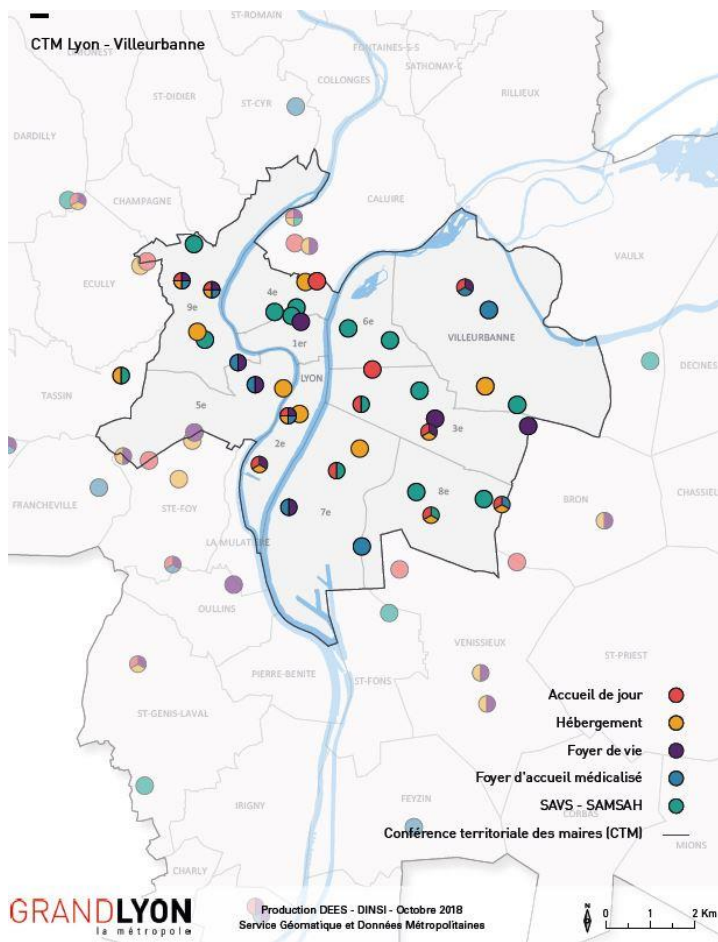
Les collèges (publics et privés)



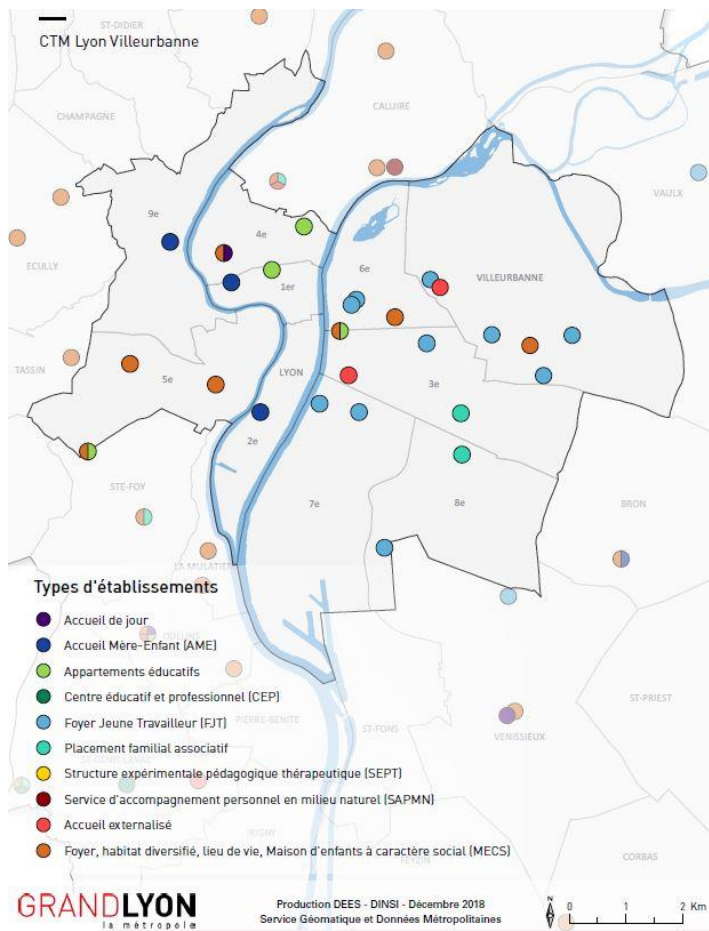
Les établissements pour personnes âgées



Les établissements pour les adultes handicapés



Les établissements de protection de l'enfance



ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA METROPOLE DE LYON

La politique Santé et développement social de la Métropole coordonne et veille à la cohérence des politiques publiques dans ces champs.

Les indicateurs commentés dans cette partie portent sur les différentes politiques publiques dont à la charge la métropole de Lyon en rapport notamment avec la protection maternelle et infantile, les modes de garde, la prévention de la santé, l'aide sociale à l'enfance, l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, des personnes en insertion...

Ce que l'on peut retenir :

- Beaucoup de jeunes, mais proportionnellement moins que dans les autres CTM
- Les GIR 4 plus fortement représentés
- Un peu moins d'aides aux tierces personnes qu'ailleurs
- Le logement et le travail sont les deux principales préoccupations des ménages qui demandent de l'aide sociale.

PMI et prévention santé

Lyon Villeurbanne	Métropole de Lyon
15,1	15,0
naissances enregistrées (21) en 2017 pour 1 000 habitants (1)	
-0,5%	-0,1%
de naissances par an en moyenne au cours des cinq dernières années	
48	52
places chez des assistantes maternelles pour 100 enfants de - de 3 ans en 2017	
13	14
suivis de grossesse pour 100 naissances enregistrées en 2017	
54	56
enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2017	

Enfance et famille

Lyon Villeurbanne	Métropole de Lyon
3,3%	3,3%
d'enfants mineurs bénéficiaires d'une mesure administrative ou judiciaire en 2017	

Un centre qui n'attire pas la population jeune, même si le poids des jeunes reste très important

Le taux de natalité dans la CTM Lyon Villeurbanne est équivalent à taux moyen de la Métropole de Lyon (15%). Il varie fortement entre les communes allant de 11,6 dans le 5^e arrondissement de Lyon à 18 dans le 9^e. Villeurbanne présente un taux de natalité parmi les plus élevé avec 16,4 ce qui est légèrement inférieur à celui du 7^e arrondissement. Le nombre de naissances diminue régulièrement depuis 5 ans (-0,5% par an). Ce recul touche tous les territoires excepté les 2^e, 3^e, 6^e et 7^e arrondissements.

La CTM accueille 48% des habitants de la Métropole mais seulement 44% des moins de 20 ans. La part de ces derniers atteint 23% de la population totale contre au moins 25% dans les autres bassins de vie.

Concernant l'accueil des jeunes enfants, si l'offre de places en crèches publics ou privés est plutôt élevée dans Lyon (35 places en structures collectives pour 100 enfants de moins de 3 ans), elle apparaît insuffisante à Villeurbanne avec 15 places pour 100 enfants. L'offre d'accueil individuel est quant à elle plus faible qu'en moyenne dans la Métropole : 48 places pour 100 enfants de moins de 3 ans excepté dans le 4^e (65) et à Villeurbanne (55).

Le suivi de grossesse, celui des enfants vus en post-natal est dans la moyenne de la métropole.

Une forte activité de protection de l'enfance conforme au poids que Lyon Villeurbanne représente dans la Métropole

Les mesures de protection des mineurs sont dans la moyenne métropolitaine, mais le volume que représente Lyon et Villeurbanne influence significativement la moyenne.

Un nombre important de bénéficiaires de l'APA surtout dans les GIR 3 et 4

43% des bénéficiaires de l'APA de la Métropole de Lyon résident à Lyon ou Villeurbanne ce qui conditionne grandement la moyenne de la Métropole.

La CTM Lyon Villeurbanne présente le 4^e plus fort taux avec une valeur de 5,9%.

La principale demande concerne les GIR qui nécessitent peu d'aide extérieure : les GIR 3 et 4 concernent 84,7% des personnes de plus de 60 ans. C'est la proportion la plus importante en comparaison des autres CTM.

1,8% des bénéficiaires de l'APA concernent le GIR 1, plus lourd à gérer, mais c'est le 3^e plus faible taux de la Métropole.

Handicap : un soutien financier pour l'emploi d'une tierce personne moins fréquent qu'en moyenne dans la Métropole

L'aide aux enfants ou adultes en situation d'handicap est dans la moyenne métropolitaine.

Par contre l'ouverture des droits à la tierce personne est plus faible.

Vieillesse

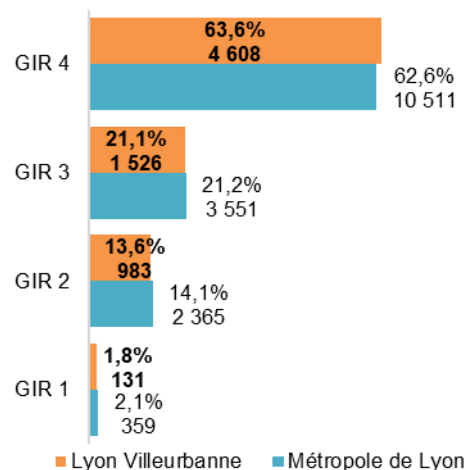
Lyon Villeurbanne Métropole de Lyon

5,9%

5,9%

des personnes de 60 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile en 2017

Répartition des bénéficiaires de l'APA par GIR en 2017 (22)



Handicap

Lyon Villeurbanne Métropole de Lyon

2,8%

2,8%

de la population a des droits ouverts à l'AAH (22) ou l'AAEH (22) en 2017

63

67

personnes ont des droits ouverts à l'ACTP ou à la PCH (22) pour 10 000 habitants en 2017

Accompagnement social

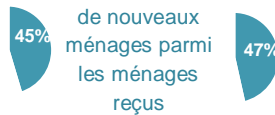
Lyon Villeurbanne

Métropole de Lyon

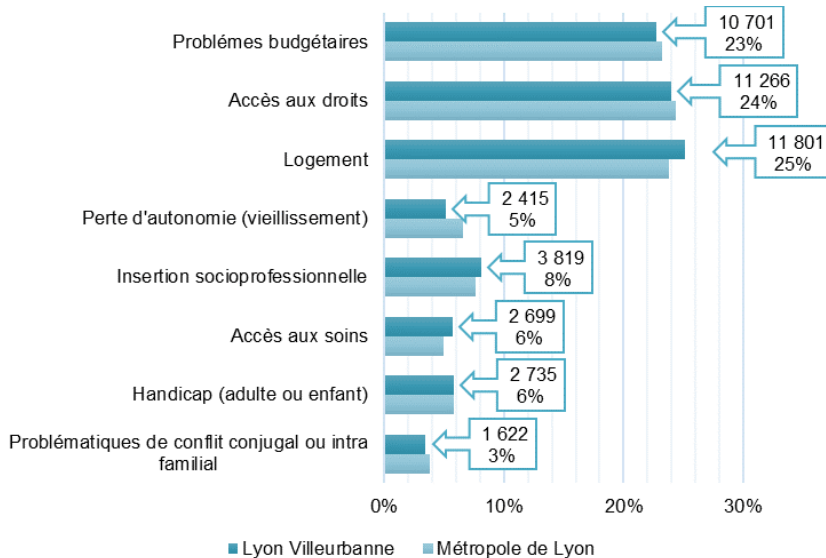
6,7%

8,3%

des ménages ont bénéficié d'un accompagnement social en 2017



Répartition des sujets traités lors des accompagnements sociaux



Le logement et l'insertion professionnelle : principaux sujets traités par les maisons de la Métropole

La proportion d'accompagnements sociaux est l'une des plus faibles de la Métropole juste après Ouest Nord avec 6,7% de ménages accompagnés. Néanmoins, cette proportion est plus élevée dans le 1^{er} (8,7%), dans le 9^e (12,8%) et à Villeurbanne (8,2%). Il semble que ce soit une caractéristique de la demande sociale sur les territoires urbains accueillant des populations précaires. En effet, les personnes demandent un accès à leur droit, sollicitent des soutiens de courte durée, mais sont moins en demande d'accompagnement.

Les trois sujets les plus fréquemment traités lors des accompagnements sociaux sont identiques dans Lyon Villeurbanne et dans la métropole à la différence que le premier sujet se réfère au logement (25% des sujets traités et jusqu'à 27% à Villeurbanne) alors que c'est l'accès aux droits qui est en tête à l'échelle de la métropole.

Les questions d'insertion professionnelle et d'accès aux soins sont plus souvent traitées dans la CTM qu'en moyenne dans la métropole (parts légèrement plus élevées).

A l'inverse, les accompagnements à la perte d'autonomie sont moins fréquents dans la CTM en lien avec une présence moindre de personnes de plus de 75 ans. Leur part atteint 7,6% de la population totale de la CTM (8,1% à l'échelle de la Métropole).



Définitions et acronymes

(par ordre alphabétique)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources.

APA à domicile : l'allocation personnalisée d'autonomie permet, sous conditions d'âge et de dépendance, de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile (APA à domicile) ou bien dans le cas d'un hébergement dans un établissement médico-social (par exemple, un EHPAD), de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). La donnée retenue ici concerne l'APA à domicile uniquement.

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique et les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels.

ASE : l'aide sociale à l'enfance (ASE) concourt aux mesures de prévention et de protection de l'enfant. Toutes les données concernant l'ASE correspondent à des bénéficiaires distincts.

Bénéficiaires de la CMU-C : la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux présenté ici correspond à la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Bénéficiaires du programme M'T dents : jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit (M'T dents).

Bénéficiaires d'une aide PCH et hors PCH : adultes et enfants bénéficiant de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou d'une autre aide liée à la compensation du handicap. La PCH est une aide personnalisée permettant la prise en charge de dépenses liées au handicap (aide humaine, matérielle, animalière...). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. Les aides hors PCH comprennent notamment l'AAH, la RQTH, les cartes de stationnement ou encore les orientations en structure.

Conférences territoriales des Maires (CTM) : elles correspondent aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon. Lieux d'échanges et de réflexion entre les communes et entre les communes et la Métropole, elles sont force de proposition et permettent de partager des éléments de diagnostic et de compréhension des territoires. Elles expriment les attentes de leur territoire dans les phases d'élaboration des politiques métropolitaines et travaillent à leur déclinaison territoriale en se concertant sur les priorités locales.

Demandeurs d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi utilisées par Pôle emploi, on distingue la catégorie A avec les demandeurs sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, les catégories B et C avec les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite courte de moins de 78h (B) ou longue de plus de 78h (C).

Familles nombreuses : leur part correspond au nombre de familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans rapporté au nombre de familles avec enfants.

Information préoccupante : signalement d'un enfant en danger pouvant faire l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire, ou bien classée sans suite.

Niveau de vie : d'après l'INSEE, le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage,

0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans (Rectorat), à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (Insee).

Population couverte par le RSA : elle correspond au nombre de personnes couvertes par le RSA (fin 2017) rapporté à l'ensemble de la population (RP 2015). Les personnes couvertes sont les membres composant le foyer allocataire du RSA soit l'allocataire, le conjoint éventuel réellement présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA.

REP / REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire sont les nouveaux périmètres de la politique d'éducation prioritaire mis en place à partir de la rentrée 2015. La politique d'éducation prioritaire vise à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales

Réseau structurant des pistes cyclables : dans le plan mode doux, le réseau cyclable structurant constitue l'ossature du réseau. Il assure les liaisons intercommunales et l'accent est porté sur la lisibilité et la continuité des itinéraires. Il est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement, le long des lignes de tramway ou sur des voies vertes. Le réseau structurant privilégie des aménagements en site propre au sens large (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos), pistes cyclables, mise en place de double sens cyclables).

SIAE : structures d'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et associations intermédiaires).

Solde migratoire apparent : il est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel et donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin de garder en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Solde naturel : c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Taux de construction : nombre de logements construits entre 2008 et 2017 (Sitadel) pour 100 logements en 2008 (recensement de la population).

Taux de natalité : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Taux de demandeurs d'emploi : Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de cat. A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population qui comprend les personnes en emploi et celles se déclarant chômeurs.

Taux de natalité : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Taux de pauvreté : Il correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Ce seuil est égal à 60 % du niveau de vie médian de la population vivant en France soit 1 015€/mois pour une personne seule en 2015.

Sources utilisées

(1) Insee. Recensements de la population (2010, 2013 pour la population en QPV, 2015).

(2) Acooss-Urssaf au 31 décembre.

(3) Pôle emploi : les données sur les demandeurs d'emplois concernent les demandeurs de catégories ABC (sauf le taux de demandeurs d'emploi – Cat. A).

(5) Spot Théma.

(6) Insee, REE Sirene 2016.

(7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(8) Sitadel.

(9) OTIF Perval. Les prix indiqués correspondent aux prix moyens au m² des logements collectifs anciens (y compris T1). Les volumes de vente sont inférieurs aux volumes réels et excluent les logements anciens de moins de cinq ans.

(10) L'estimation de la population soumise à un risque a été réalisée par l'Agence d'urbanisme à partir de l'analyse des données de servitudes du PLU GL, du PPRI Garon, du PPRN Givors, du PPRI Rhône Saône et du PPRT Givors / Grigny.

(11) Réseau des arrêts TC : open data SNCF – open data TCL (aires d'influences commerciales selon kéolis et observatoire des transports agence), Population carroyée : population fiscale 2010.

(12) DIANE, janvier 2018, bureau Van Dijk.

(13) Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2017 et fichier DGI 2017 (taxe d'habitation) pour le nombre de résidences principales

(14) DIRECCTE-UD69. Les données sur les SIAE sont au lieu d'implantation de la structure, qui peut avoir un rayonnement sur d'autres communes ou d'autres CTM.

(15) FINESS extraction janvier 2019. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées.

Les établissements pour personnes âgées comprennent les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les établissements pour personnes handicapées comprennent : les centres Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.), les centres de pré-orientation pour handicapés, les centres Médico-Psycho-Pédagogiques (C.M.P.P.), les centres de rééducation professionnelle, les entreprises adaptées, les établissements d'accueil temporaire d'enfants et d'adultes handicapés, les établissements et services d'aide par le travail (E.S.A.T.), les établissements expérimentaux pour adultes handicapés, les établissements expérimentaux pour enfance handicapée, les établissements pour déficients moteurs, les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés, les foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (F.A.M.), les foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés, les foyers de vie pour adultes handicapés, les foyers d'hébergement adultes handicapés, les instituts médico-éducatifs (I.M.E.), les instituts pour déficients auditifs, les instituts pour déficients visuels, les maisons d'accueil spécialisée (M.A.S.), les services d'accompagnement à la vie sociales (S.A.V.S.), les services d'accompagnement médico-

sociale adultes handicapés, les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, les unités évaluation réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle.

(16) ARS 2015-Insee 2012, exploitation ORS RA.

(17) Ministère en charge des sports RES 2015. Le recensement porte sur tous les équipements sportifs ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive. Il comprend les principaux sites de sport de nature. Un gymnase comportant un dojo, un terrain de basket et trois terrains de tennis compte pour cinq équipements.

(18) Rectorat : rentrée 2017 pour les effectifs de collégiens ; juin 2017 pour les taux de réussite au brevet. Les données ne concernent que les établissements publics.

(20) CAF du Rhône. La part des foyers monoparentaux sous le seuil de bas revenus est rapportée à l'ensemble des ménages (source RP 2012). Au 31/12/2017, le seuil de bas revenus était de 1 052€ par UC.

(21) Insee, statistiques de l'Etat civil.

(22) Métropole de Lyon. extractions IODAS 2017

(23) Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

(24) Régime général de l'assurance maladie – ARS (2013), exploitation ORS RA.

(25) MEOS (Ministère des Sports).

(26) FiLoSoFi, 2015.

(27) Inserm CépiDC (2007-2011) - Insee (RP 2009), exploitation ORS RA.

(28) CNAM 2014, exploitation ORS RA.

(29) CLAP 2015

(30) Insee. CNAM 1^{er} janvier 2016

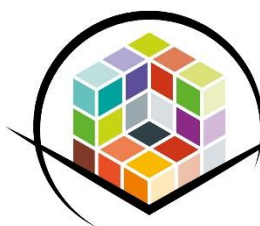
(31) Insee – Base permanente des équipements 2017 (BPE)

Rédaction : Patrick Brun, Frédéric Camus, Salah Jallali,
Murielle Robert, Caroline Testut

Maquette : Agence d'urbanisme pour le développement
de l'agglomération lyonnaise

Cartographie : Philippe Capel, Elisa Castel, Manon Pierrat,
Métropole de Lyon DINSI (production DEES)

Crédit photos : Métropole de Lyon



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : Caroline Testut Simeu 04 81 92 33 81 c.testut@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme